

Sir WILFRID LAURIER: Une semblable motion peut-elle être présentée demain?

M. BORDEN: J'ai dit après que ce débat sera clos.

M. L'ORATEUR: Pour que l'on ne se méprenne point sur mes observations, je désire ajouter que je n'ai pas fondé ma décision sur les règles nouvelles, puisque, naturellement, elles ne font pas encore partie du règlement de la Chambre. Je n'ai fait que répondre à une question de l'honorable député relative aux occasions que l'on aurait à l'avenir de proposer ces sortes de motions, et, comme l'on a parlé des règles nouvelles à ce même sujet, cela m'a conduit à l'observation que j'ai faite.

Sir WILFRID LAURIER: Si je ne me trompe, vous auriez dit, monsieur l'Orateur, que, le jeudi et vendredi, nous pouvions, avant le passage à la discussion des subsides, faire une motion, mais que nous ne le pourrions plus sous l'empire de la règle nouvelle.

M. L'ORATEUR: Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit qu'une semblable motion pourra se faire tous les jours, excepté le jeudi et vendredi; mais que, quant à ces jours-là, elle pourra se faire du consentement unanime de la Chambre. J'ai fait cette observation en réponse à l'honorable député de Saint-Jean, qui aurait mentionné le consentement de la Chambre.

M. PUGSLEY: Le consentement de la Chambre est toute autre chose que l'unanime consentement de la Chambre: Le consentement veut dire celui de la majorité.

M. L'ORATEUR: Le consentement de la Chambre, comme l'ont décidé nombre d'Orateurs précédents et comme je l'ai moi-même décidé depuis que je suis Orateur, signifie le consentement unanime de la Chambre.

M. OLIVER: Je ne veux pas insister plus que de raison, mais j'ai posé au premier ministre une question touchant l'interprétation des règles projetées et je lui demanderai s'il voudrait bien y répondre.

M. BORDEN: Je n'ai pas bien saisi la question.

M. OLIVER: Par les règles nouvelles, il sera donné, nous a-t-on dit, pour la présentation des motions de censure, autant d'occasions qu'il y a de départements. Faut-il entendre par cette expression "département" ces parties de l'administration que dirige chaque ministre, et qu'arrivera-t-il dans le cas où un ministre dirigerait deux départements? Sera-ce les deux départements qui compteront ou le ministre seulement?

M. BORDEN: Mon idée serait de faire compter chaque département. De nouveau je dirai que, dès que quelqu'un de mes honorables amis de la gauche désirera proposer un vote de censure contre le cabinet et que nous en aurons été avertis en la manière ordinaire, c'est-à-dire par avis donné la veille, nous verrons à faire proposer que la Chambre se forme en comité des subsides, afin de lui donner occasion de le faire. Pour le moment, je désirerais mettre fin au débat qui se poursuit.

#### QUESTIONS.

(Les questions auxquelles il est répondu de vive voix sont indiquées par un astérisque).

#### STATION AGRONOMIQUE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE.

M. LAPOINTE (Kamouraska) demande:

1. Qui a proposé la nomination de Joseph Bégin comme surintendant de la ferme expérimentale de Sainte-Anne de la Pocatière?
2. Quels étaient les titres ou les aptitudes dudit Joseph Bégin pour occuper ce poste?
3. Est-il un gradué d'une école d'agriculture, et, dans l'affirmative, de quelle école?
4. Quelles étaient les occupations ou emploi dudit Joseph Bégin, préalablement à sa nomination?

M. BURRELL:

1. Le ministre de l'Agriculture.
2. Connaissance de la théorie et de la pratique de l'agriculture.
3. Non.
4. Agronome.

#### DEPARTEMENT DE L'IMPRIMERIE ET DE LA PAPETERIE.

M. GARLAND demande:

1. Le Gouvernement a-t-il l'intention de réorganiser le département de l'Imprimerie et de la Papeterie d'après les conclusions du rapport spécial de la commission des services administratifs.
2. Dans l'affirmative, cette réorganisation sera-t-elle faite en tout ou en partie pendant la présente session du Parlement?

M. CODERRE:

1. Le rapport de la commission des services administratifs n'a pas encore été mis à l'étude.
2. Répondu sous le n° 1.

#### COMMISSION DES SERVICES ADMINISTRATIFS.

M. GARLAND demande:

1. Les témoignages entendus par la commission des services administratifs au département de l'Imprimerie et de la Papeterie sont-ils imprimés?
2. Les témoignages entendus par la même commission et relatif au barrage du lac Témiscamingue, au chantier maritime de Sorel et aux commissaires du port de Montréal, sont-ils imprimés?